

Lettre Municipale

Au sommaire

LE MOT DE MME LE MAIRE

VIE COMMUNALE

LA VIE AU FLORÉAL & AUX
TOURNESOLS

ACTIONS MUNICIPALES

LA MÉDIATHÈQUE

CONSEIL DES SAGES
CONSEIL DES JEUNES

VIE ASSOCIATIVE

URBANISME

RETOUR SUR ...

INFOS AGGLO

INFOS PRATIQUES

SORTIR À DANGÉ

p. 1

p. 2

p. 6

p. 7

p. 9

p. 10

p. 11

p. 19

p. 20

p. 23

p. 25

p. 26



Gôûter des aînés



8 mai



Symphony of Unity



Les Natureles



Inauguration 1000 dojos



Le Mot de Mme le Maire

Chères Dangéennes, Chers Dangéens

Dans un contexte économique et administratif toujours plus contraint, notre équipe municipale reste pleinement mobilisée pour maintenir et poursuivre les projets structurants qui façonnent l'avenir de notre commune.

Le contexte budgétaire actuel, toujours plus tendu pour les collectivités locales, nous impose d'agir avec rigueur et responsabilité. Le budget de notre commune que vous trouverez aux pages 7 et 8, illustre bien cette réalité : nous devons toujours faire plus, avec moins. Pourtant, malgré les contraintes, notre engagement reste total pour faire avancer les projets essentiels à la vie de notre commune et œuvrer pour le bien-être de tous.

Nous sommes heureux de vous annoncer que les travaux du pôle santé arrivent à leur terme et seront achevés d'ici la fin juin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents a accepté la proposition de dénomination du pôle de santé « Simone Veil », eu égard à l'exceptionnel parcours de cette magistrate et femme politique française, qui a marqué l'histoire de la France notamment de par son engagement en faveur des droits des Femmes et de l'Homme .

Ce nouvel équipement, attendu, est une avancée majeure pour la Santé sur notre territoire. Il renforcera l'offre de soins et facilitera l'accès à la santé pour toutes et tous.

Concernant le lotissement La Clé des Champs, nous devons faire face à des délais supplémentaires liés aux exigences administratives toujours plus complexes. Malgré ce contretemps, nous restons déterminés à faire aboutir ce projet, qui répond à un réel besoin en logements accessibles et adaptés.

Quant au bâtiment IFF/Danisco, une étude de faisabilité est actuellement en cours avec la perspective d'y accueillir une crèche, un espace dédié au CAP Jeunes, et potentiellement d'autres services, pour répondre au mieux aux attentes des familles et des jeunes de notre commune.

Nous tenons également à partager une excellente nouvelle pour notre territoire : nos deux structures d'hébergement, le foyer résidence et l'EHPAD, ont été reprises avec succès le 1er avril dernier par le groupe MBV, garantissant ainsi leur pérennité et la qualité d'accueil de nos aînés.

Le pire, l'impensable, c'est-à-dire leur fermeture, a pu être évité grâce à notre mobilisation collective. Ce succès est le fruit d'un travail acharné, et nous tenons à remercier sincèrement tous les partenaires, les élus, Le Département, les services de l'État, l'ARS et le groupe MBV qui ont contribué à ce sauvetage. Leur soutien a été déterminant pour garantir non seulement la pérennité de ces structures mais aussi l'avenir d'environ 150 personnes.

Enfin, l'été s'annonce festif et convivial ! Nous vous donnons rendez-vous pour nos temps forts : les festivités du 14 juillet, le retour très attendu du Festi'Pont, ainsi que la fête de l'été, autant d'occasions de nous retrouver et de faire vivre ensemble l'esprit de notre commune.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien . Nous continuerons à œuvrer avec la même détermination, conscients de nos responsabilités et de l'importance de notre rôle pour garantir un avenir meilleur à toutes et à tous.

Je vous souhaite un très bel été, sous le signe de la solidarité, de la vitalité et de la convivialité. Bien à vous.

Nathalie MARQUES-NAULEAU

VIE COMMUNALE

Les accueils de loisirs du territoire

L'été 2025 arrive à grand pas !

Pensez à inscrire vos enfants dans les accueils de loisirs ci-dessous. Les inscriptions seront ouvertes mi-juin. Diverses activités ainsi que plusieurs sorties seront proposées. Des camps seront également accessibles dans chaque structure.



ALSH Dangé-Saint-Romain

(3-11 ans) de 7h00 à 19h00

06.71.28.52.96

centredeloisirsdange@orange.fr



ALSH St Gervais les 3 Clochers

(3-11 ans) de 7h00 à 19h00

07.88.71.41.97

stgervaisalsh@gmail.com



ALSH Cap Jeunes Dangé-Saint-Romain

de 8h30 à 18h30

(11-18 ans - transport minibus gratuit)

07.84.08.17.88 -

capjeunesccpp@gmail.com

ALSH Ingrandes-sur-Vienne

de 7h00 à 19h00 (3-11 ans - transport minibus)

07.84.08.06.34 - ingrandesalsh@gmail.com



Mise en service de la centrale Photovoltaïque

La centrale photovoltaïque de Dangé-Saint-Romain a été mise en service le jeudi 22 mai 2025. Elle est implantée en partie sur le terrain communal de l'ancienne décharge, au sud de la commune.

Composée de 12 825 panneaux solaires installés sur plus de 7 ha, avec une puissance de 7.82 MWc, la centrale produira 9 000 MWh d'électricité par an, ce qui correspond à la consommation électrique équivalente d'environ 3 500 foyers (hors chauffage).

Le développement d'un tel projet s'inscrit dans le temps long. En effet, EREA INGENIERIE s'est rapproché de la commune en 2017, et le temps des études écologiques, de la mise en compatibilité du PLU, des autorisations administratives, du raccordement au réseau et de la construction, le projet sort de terre 8 ans après grâce à la détermination de la municipalité !

Outre la production d'énergies renouvelables, la centrale permet la réhabilitation et la valorisation d'un terrain dégradé. Par ailleurs, sa conception a été conçue dans le respect de la biodiversité locale, avec la préservation d'une marre et de zones humides. La plantation d'un linéaire important de haies favorise la fonctionnalité de corridor écologique et permet une meilleure insertion paysagère.

Ce projet d'envergure marque ainsi une avancée majeure dans la transition énergétique de la commune et permettra la production d'électricité décarbonée pour les 30 prochaines années à venir.

VIE COMMUNALE

Des travaux sur la commune

Place de la promenade : abattage du sapin malade devant Espace France Service



Feux tricolores Rte de Descartes : changement du contrôleur de commande des feux tricolores

Achat d'un tracteur tondeuse équipé d'un broyeur d'accotement pour l'entretien des parcs et jardins



Installation de caméras de **vidéosurveillance** pour limiter les dégradations



Mairie - Eglise : pose de rambardes le long des escaliers



Mairie : travaux de rénovation de l'accueil

VIE COMMUNALE

Des travaux sur la commune

De nombreux travaux ont été réalisés sur la commune :

- Entretien du bois de Cuismes : retrait des pancartes vandalisées et réalisations de nouvelles pancartes.
- Les Mouillières : réalisation d'un nouveau ponceau pour favoriser le flux du ruisseau
- Maison des associations : remplacement du groom de sécurité de la porte
- Route de Descartes : aménagement en accotement pour supprimer la flaqué d'eau devant le tennis couvert
- Place René Monory : sécurisation du cèdre suite aux chutes de branches
- 1000 dojos : pose de deux nouvelles portes d'entrée PMR
- Reprise des avaloirs d'eau pluviale rue du collège
- Taille et entretien des végétaux : sur les haies, sur les massifs et broyage des végétaux



VIE COMMUNALE

Inauguration du nouveau dojo

Grâce au dispositif des 1000 dojos financé majoritairement par la fédération française de judo, la commune a pu rénover un bâtiment vacant (situé dans la partie sud de l'école Pergaud), afin de développer la pratique du judo. Occasion pour le Cap Jeune de réaliser un chantier et de l'embellir avec la réalisation de fresques.

L'inauguration du nouveau DOJO a eu lieu le 29 janvier en présence de Judicaële Ruby, Sous-Préfète, Valérie Dauge, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Damien Le Bour, conseiller technique national France Judo, Jérôme Bretaudeau Président de la ligue Nouvelle-Aquitaine de judo et Coralie Mettor, Présidente du club de judo de Dangé-Saint-Romain.



La fin du foyer culturel

Alors que le Foyer Culturel, association emblématique de notre commune, aurait fêté en 2026 ses 50 ans d'existence, c'est avec une profonde émotion que nous déplorons la fin de ses activités, **faute d'adhérents.**

Mais avant tout, il nous tient à cœur de dire merci. **Merci** à toutes celles et ceux – bénévoles, intervenants, passionnés – qui, année après année, ont animé ce lieu avec générosité, engagement et conviction. Grâce à vous, le Foyer a rayonné bien au-delà de ses murs, en tissant des liens, en éveillant les curiosités, en faisant vibrer la culture au cœur de notre commune.

Merci à son dernier Président Mr Jacques Bernier à qui revient la lourde charge d'entreprendre la dissolution de l'association.

Jusqu'au dernier jour, vous vous êtes battus avec une énergie admirable pour proposer des activités de qualité, ouvertes à toutes et à tous. Vous avez fait vivre des moments précieux, porteurs de sens, de joie et de partage.

Aujourd'hui, une page se tourne, certes. Mais ce n'est pas la fin du livre : **la culture continuera d'exister, sous d'autres formes, avec d'autres élans, portée par la même envie de rassembler, de créer et de transmettre.**

Mme Le Maire
et l'Équipe Municipale.

LA VIE AU FLORÉAL ET AUX TOURNESOLS

Nous avons le plaisir d'accueillir Madame Muriel BOISSEAU du groupe MBV (Mutuelle Bien Vieillir) qui a pris ses fonctions le 7 avril dernier en tant que directrice du Foyer Résidence Autonomie Le Floréal et de l'EHPAD Les Tournesols.

Dès ses premiers jours, elle a su aller à la rencontre des résidents, des familles et des équipes y compris des élus et membres du CCAS notamment lors du goûter des aînés, témoignant d'une écoute attentive et d'un réel engagement pour le bien-être de chacun.

Nous lui souhaitons la bienvenue et tout le succès nécessaire pour mener à bien ses missions. Son arrivée s'inscrit dans une période charnière pour nos établissements, avec des projets d'envergure à venir, tels que l'ouverture de lits supplémentaires et les travaux d'extension, essentiels à l'avenir de nos deux structures.

Ensemble, nous sommes confiants dans la dynamique positive qui s'annonce et nous lui apportons tout notre soutien.



UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN ET RESPONSABLE

Suite à la reprise de gestion de l'EHPAD Les Tournesols et du Foyer Résidence Le Floréal par le groupe MBV, six agents communaux n'ont pas intégré la nouvelle organisation. Conformément à nos obligations d'employeur public, ces agents restent actuellement rémunérés par la commune pour un coût estimé pour la collectivité à 225 000 €/an.

Nous tenons à rappeler que ces agents ne sont pas abandonnés. La commune, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les accompagne activement dans la recherche d'un nouveau poste, que ce soit dans une autre structure publique ou via des possibilités de reclassement avec l'aide du Centre De Gestion De La Vienne.

Cette situation, bien que transitoire, représente une charge financière lourde pour notre budget, déjà contraint par l'évolution des dépenses générales et la baisse des dotations. Elle limite par conséquent notre capacité à financer certains projets.

Nous vous assurons que toutes les décisions sont prises avec responsabilité dans un esprit de dialogue. La Municipalité reste pleinement mobilisée pour concilier devoir de protection et bonne gestion des deniers publics et préserver l'intérêt général.

Mme Le Maire
et l'Équipe Municipale.

ACTIONS

Budget 2025

Comme chaque année, le budget de notre commune a été voté en conseil municipal. Il reflète nos priorités collectives, nos engagements pour un cadre de vie agréable, ainsi que notre volonté d'assurer une gestion responsable et transparente des deniers publics. Dans cet article, nous vous présentons les grandes lignes du budget 2025, ainsi que les subventions obtenues, qui nous permettent de concrétiser les projets structurants de la commune.

Un budget équilibré, au service de notre territoire

Le budget 2025 de la commune s'élève à :

3 378 299 euros en section de fonctionnement ; Cette section regroupe toutes les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux : charges générales (énergie, fournitures, etc.), entretien des bâtiments publics, salaires des agents communaux, fonctionnement des écoles, soutien aux associations, .

2 425 280 euros en section d'investissement. La section d'investissement finance les projets structurants. En 2025, les priorités portent sur :

- Finalisation des travaux de construction du Pôle santé : 1 107 713 € budgétés en 2025
- Vidéosurveillance : 26 000 €
- Rénovation de la partie nord et centre de la toiture Pergaud : 116 000 € ; la totalité de la toiture aura été renouvelée sur 2 années
- Rénovation bâtiment ex Danisco IFF : 187 300 €
- Aménagement quartier de la gare : 30 000 € pour l'acquisition de parcelles à la SNCF
- Voirie : 337 000 € (centre bourg, Lafayette, parking du Chai, rue Jouandard, divers)
- Réseaux (rénovation éclairage public et feux) : 66 400 €
- Matériel : 121 870 € (tondeuse, matériel et serveur informatique mairie, téléphonie, chalet pour l'école Pergaud, cavurnes cimetières, jeux et matériels pour l'école Souché, chaises cantine, jeux city stade...)
- Bâtiments : 160 332 € (menuiseries écoles, isolation phonique cantine Souché, revêtement de sol du tennis de table, travaux bâtiment boules lyonnaises, silo à granulés salle Jules Ferry, travaux de chauffage)
- Travaux rénovation accueil de la Mairie : 130 000 €
- Rénovation école Daudet : 72 465 € mobilier extérieur pour la cour et provisions pour futurs travaux.

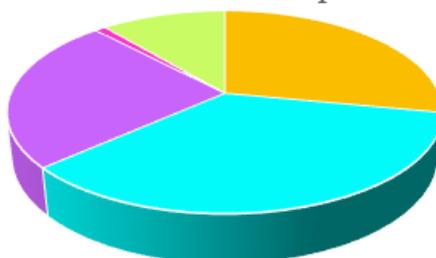
Ces montants traduisent notre volonté de maintenir un niveau de services de qualité à la population tout en poursuivant notre effort d'équipement.

Fonctionnement recettes



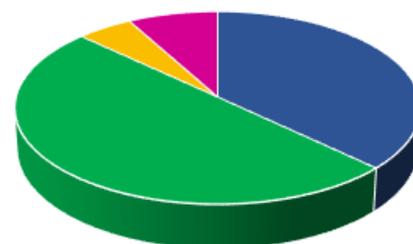
- Produits des services et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations Etat et divers
- Dotation Agglomération
- Excédents de fonctionnement reporté

Fonctionnement dépenses



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Virement à la section d'investissement

Investissement recettes



- Subventions projets par Etat - Département-ADEME
- Emprunt d'équilibre
- Autofinancement et excédents capitalisés
- Reversement TVA et Taxes
- Dotation et subventions agglomération

Budgets annexes 2025 :

Enfance jeunesse : 1 033 451 €

Photovoltaïque : 139 673.69 €

MUNICIPALES de la Commune

Taux des Taxes 2024

Hausse des taux d'imposition de la commune pour 2025 : + 1,5 % ; les taux communaux restent toujours inférieurs au taux des communes du département de population équivalente.

- Foncier bâti : 32.46 %
- Foncier non bâti : 35.61 %
- Habitation pour résidences secondaires : 12,23 %

Des subventions pour soutenir nos ambitions

Pour alléger le poids de ces investissements sur les finances communales, nous avons sollicité et obtenu plusieurs subventions auprès de l'État, du Département, de l'Agglomération et de l'Union européenne. Ces aides représentent un levier essentiel pour concrétiser nos projets tout en préservant notre capacité d'autofinancement.

Voici le détail des principales subventions obtenues :



Pôle de santé

État (DSIL – DETR) : 650 000 €
Département : 178 481 €
Agglomération : 54 710 €
Fonds européens : demande en cours



Divers projets

- Achat tracteur tondeuse : Département = 17 143 €
- Changement sol tennis de table : Département = 13 757 €
- Déconstruction partie « est » bâtiment ex Danisco IFF : Etat DETR = 30 000 €
- Travaux mairie : Département = 34 300 €
- Rénovation totale de la toiture Pergaud :
 - Agglomération : 27 355.65 €
 - Département : 38 387 €
 - Etat DETR : 40 329 €
- Faisabilité d'un réseau de chaleur :
 - ADEME : 6 909 €
 - Département : 11 515 €

Grâce à ces aides, la part d'investissement restant à la charge de la commune est significativement réduite. Nous avons également eu recours à un emprunt modéré de 700 000 €, qui permet le maintien d'un endettement communal mesuré.

Nous remercions chaleureusement les partenaires institutionnels pour leur soutien ainsi que l'ensemble des services municipaux pour leur implication.

Notre engagement demeure inchangé : faire de notre commune un lieu vivant, solidaire, et tourné vers l'avenir.



LA MÉDIATHÈQUE

À l'occasion de la **Semaine de la Petite Enfance**, les médiathèques de Dangé-Saint-Romain et Lençloître se sont associées à l'évènement en présentant, du mardi 11 mars au mercredi 2 avril 2025, une exposition interactive pour les enfants âgés de 0 à 6 ans.



Intitulée Petites formes, cette immersion dans l'univers graphique, coloré et ludique de l'illustratrice Anne Crahay, a invité les plus petits à créer, trier, câliner, lire et imaginer.

Au cours des trois semaines d'exposition, les assistantes maternelles des Relais Petite Enfance, les classes des écoles maternelles des deux communes respectives ainsi que les lecteurs du réseau des médiathèques ont pu découvrir le travail réalisé par Anne Crahay .



L'heure du conte Formes en couleurs, créée spécialement pour l'occasion par les deux bibliothécaires, a rassemblé plus de 30 personnes dans chaque médiathèque.

Au total, plus de 700 personnes ont profité de ce temps fort dédié aux tout-petits sur les deux médiathèques.

Prochain rendez-vous à la médiathèque :

Mercredi 23 juillet à 10h30 : **“Voyages dans le temps”**

Une heure du conte proposée dans le cadre de la programmation estivale de Grand Châtelleraut Ici l'été 2025.

Envie de vacances, cette heure du conte est faite pour vous ! Préparez-vous à vivre une expérience de téléportation spatio-temporelle extraordinaire : le dépaysement est garanti.

À partir de 3 ans - Sur inscription

CONSEIL DES SAGES



Nous nous sommes retrouvés avec Marie Bossu Plattard le 3 mai pour le rallye patrimoine organisé par le Pays d'Art et d'Histoire de Châtellerault. Nous avons fait découvrir Saint-Romain et son église à la demande de Marie Bossu Plattard qu'elle a beaucoup apprécié.

Nous poursuivons nos recherches sur : Les Pompiers : menus, photos et calendriers.

L'exposition aura lieu la dernière semaine de mars 2026.

Tous ceux et celles intéressés par l'histoire de la commune sont les bienvenus au sein du conseil des Sages.

Contactez la mairie ou Françoise Allignet : 06 88 02 75 93

CONSEIL DES JEUNES

En route vers le festi'pont

L'association du Conseil des Jeunes a eu l'opportunité de vous retrouver au cours des Naturales. Nous souhaitons remercier tous les partenaires locaux qui nous ont suivis dans notre tombola (Carrefour Market, Gamm Vert, L'Instant Douceur, Physalis, Imagina Tifs, Actuel Salon de Coiffure, L'épicerie de la Promenade, Eurial, Le Jardin des Alleux, La Pause Napolitaine, Chez Pauline et Jean-Yves, Game Parc). Cette journée a permis de récupérer un chiffre d'affaires de 270€, c'est une vraie aide pour le bon déroulement du projet de juillet.



En effet, le Festi'Pont monté le 1 juillet 2023 est de retour le 5 juillet prochain avec 4 groupes musicaux de styles différents. Une ouverture des portes à 17h45 pour un début des concerts à 18h. Pour cette deuxième édition nous restons sur un événement gratuit qui aura de nouveau lieu Place du Chai.



VIE ASSOCIATIVE

ACCA DE DANGÉ ST-ROMAIN

RÔLE ET FONCTIONNEMENT D'UNE ACCA

Les ACCA ont pour but d'assurer une bonne organisation technique de la chasse.

Elles favorisent sur leur territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre Agro-sylvo cynégétique, l'éducation cynégétique de leurs membres, la régulation des animaux nuisibles, et veillent au respect des plans de chasse en y effectuant les ressources appropriées.

Elles ont également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.

Dans une ACCA, on distingue trois grandes catégories de membres :

- Les ayants droits chasseurs, qui sont les habitants de la commune, les propriétaires de terrains ou encore les fermiers.
- Les membres de droit non chasseurs, qui en tant que propriétaires souhaitent participer aux assemblées générales et orienter les décisions de l'ACCA, notamment pour limiter les dégâts agricoles ou forestiers.
- Les membres extérieurs qui n'habitent pas la commune et n'y sont pas propriétaires de terrains mais que l'ACCA est tenue d'accepter et qui doivent représenter au moins 10 % du total de ses membres.
- Les chasseurs présentés par un propriétaire non chasseur possédant un territoire d'une superficie d'au moins 20 hectares.

Le Président
Pierre GANDON

ASSOCIATION SAINT-ROMAIN DE FRANCE

Le 14 mars, l'association a organisé une soirée « Serge chante Lama ».



Quelle magnifique soirée avec Serge accompagné de Nicolas (accordéoniste) et Florence (pianiste). Une salle comble : 180 personnes.

Très belle interprétation avec beaucoup d'humanité, de gentillesse à l'écoute de la salle.

Notre cœur est rempli de gratitude envers le public qui nous a fait confiance. Leurs compliments nous ont touchés.

VIE ASSOCIATIVE



TENNIS CLUB DANGÉ ST. ROMAIN - LES ORMES TDRO



Le club de Tennis organise l'animation « Amène tes parents/copains » le Samedi 14 Juin afin de faire découvrir le tennis au public.

Une session sportive « Tennis » ouvrira en Septembre 2026 avec l'école privé St Gabriel. Les tests de sélection auront lieu le Mercredi 25 Juin.

Inscription pour la saison 2026 avec prise de licence et cours de tennis :

Au club : Mercredi 27 Août/3 & 10 Septembre au club (14h00-18h00) & Samedi 30 Août (9h00-12h00) et durant notre tournoi d'été.

Pour les licenciés, l'inscription peut se faire sur l'application Tenuip à partir de courant Juin. Nous serons présents lors du Forum des associations le Samedi 6 Septembre.

Pour d'éventuels renseignements, vous pouvez contacter : Martine Perrin, présidente (06 84 12 34 52) et suivre nos activités sur la page Facebook du club : Tennis Dangé-Saint-Romain Les Ormes

TENNIS DE TABLE DANGÉ / LES ORMES



Une saison 2025/2026 qui débute avec de belles médailles de nos pongistes aux jeux Olympiques.

Continuité de notre école jeunes « LOISIR ou COMPETITION ».

Démarrage des cours et des inscriptions le mardi 26 Août, 17h00 pour les jeunes et 18h30 adultes.

Participation au forum des associations et stage de reprise découverte et initiés le jeudi 28 Août, jeunes et adultes.

Stage à chaque vacances scolaires, démarrage des compétitions (championnat départemental/régional-grand prix jeunes-critérium individuel) à compter de fin septembre.

Dans l'attente de vous accueillir.

Sportivement,

Didier et l'équipe encadrante



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Prochain Don de Sang le vendredi 24 octobre de 15h00 à 19h00 salle Jules Ferry.

VIE ASSOCIATIVE

ANTENNE DU SECOURS CATHOLIQUE

DATES À RETENIR :

Antenne du Secours Catholique 7 bis place Saint Romain

BRADERIE SAISONNIERE : samedi 28 juin 2025 de 9h à 13h

Déstockage des vêtements Printemps/Été (Tout à 1 €)

BRADERIE ANNUELLE : vendredi 26 SEPTEMBRE de 14h à 18h

et samedi 27 SEPTEMBRE de 9h à 13h

Vaisselle, jouets, puériculture, vêtements...

« VENT DE COLERE DVV »

L'association « Vent de Colère à Dangé Saint Romain, Vaux et Vellèches » est une association de préservation de la nature, créée en 2012 pour lutter contre un projet d'éoliennes industrielles sur nos territoires.

Depuis, cette association a de nouveau combattu des projets éoliens en 2019, puis en 2021.

Ce combat, grâce à l'énergie de tous, grâce au soutien de nos représentants locaux, grâce à l'adhésion du plus grand nombre, a permis d'écarter cette menace écocide.

En effet, les éoliennes tuent les oiseaux et les chauves-souris, massacrent les paysages, perturbent gravement l'élevage et attaquent notre santé (entre autres les personnes électrosensibles) et ne produisent aucun changement du niveau de CO2 dans l'atmosphère.

Nos voisins allemands ont massivement investi dans les éoliennes et rejettent deux fois plus de CO2 que la France.

Malgré les oppositions territoriales très fortes, les gouvernements successifs, sous emprise électorale et idéologique, veulent implanter toujours plus d'éoliennes, malgré l'avis des scientifiques, des économistes responsables, et des populations qui subissent ces nuisances.

C'est pourquoi nous restons vigilants, en contact permanent avec tous nos élus.

Ecrivez nous et adhérez :
ventdecoleredvv@gmail.com

Le conseil d'administration : Marie Rose Migout,
Danièle Denoues, François Pignat, Sylvain
Thiberge

LE COMITÉ DES FÊTES

Notre manifestation :

Vide grenier : **le Dimanche 13 juillet 2025**

Centre bourg

Inscriptions avant le 22 Juin 25

Renseignements au 06.75.55.53.33
ou au 06.84.65.49.53

DANGE SAINT ROMAIN (86)

Dimanche 13 Juillet 2025

VIDE GRENIERS

Plus de 200 exposants en 2024

Bulletin de réservation à retourner à :

Mme et M. CAMAIN Christophe

6 rue de la Gravelle - 86220 DANGE SAINT ROMAIN

Bulletin de réservation ci-dessous à retourner accompagné d'une photocopie de
votre carte d'identité

AVANT LE 22 juin 2025

Renseignements : 06.75.55.53.33 de 9h00 à 20h00 ou 06.84.65.49.53 de 18h00 à
20h00 (laisser un message si pas de réponse)

Nom : Prénom :

Adresse :

.....Téléphone :

N° de carte d'identité :

N° de registre du commerce :

Longueur à réserver :mètres (minimum 5 m)

Je joins le montant de ma réservation, soit 1€ par mètre (à l'ordre du
Comité des Fêtes de Dangé Saint Romain)

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES DEUX CITÉS

Le **CLUB DES DEUX CITÉS** qui regroupe à ce jour 75 personnes de 60 à 95 ans vient de fêter ses 50 ans lors de son traditionnel Repas du Printemps au cours duquel il a été mis à l'honneur plusieurs personnes de plus de 90 ans, tout particulièrement madame Jacqueline Bidault qui dans sa 95ème année est toujours une fervente joueuse de scrabble et une excellente conteuse d'histoire délirante.

Ce fût l'occasion également pour avoir une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés notamment :

Ginette NUTTA, Présidente du club pendant 15 ans - Françoise AUBERT & André DELAFOND, membres du bureau - Suzanne CLEMENT, adhérente dès le début du club en 1978 et décédée à l'âge de 101 ans en 2024 - et dernièrement Pierre TAFFANEAU, fervent joueur assidu de belote.

Le club permet de garder un lien social et organise différents évènements dont les prochains sont :

LOTO en date du lundi de Pentecôte 9 JUIN

PIQUE NIQUE - Jeudi 3 JUILLET

Séjour Découvert en CAMARGUE du 18 au 23 SEPTEMBRE - N'hésitez pas à vous renseigner si vous êtes intéressés auprès de Monique au 06.50.74.22.08 ou Marylène au 06.63.44.72.53

BELOTE - samedi après-midi 4 OCTOBRE 2025

THE DANSANT - Dimanche 5 OCTOBRE 2025 à 14h.

La reprise du club après la période estivale se fera le jeudi 4 SEPTEMBRE.



EMPLOI PLURI-SERVICES

NOTRE ACTIVITE

EPS met du personnel à disposition de ses clients (particuliers, collectivités, associations, entreprises, agriculteurs) pour tous types de travaux.

Nos principaux services : Ménage, entretien des espaces verts, périscolaire, bâtiment...

Bénéficiez d'un avantage fiscal de 50% et de l'avance immédiate pour le service à la personne.

CHANGEMENT D'EQUIPE

Nouvelle directrice : Elodie BEAUMONT

NOUS RECRUTONS

Vous cherchez un emploi ?

Contactez-nous au 05.49.23.24.17

SUIVEZ NOUS SUR LES RESEAUX

Notre site www.emploipluservices.com

Facebook et Instagram

BOUTIQUE ET JARDIN

Venez découvrir nos créations dans notre boutique et retrouvez bientôt la vente de nos légumes.





VIE ASSOCIATIVE

ESOD - GROUPEMENT JEUNES AVENIR 86

Le groupement jeunes avenir 86 est une école de football qui regroupe les clubs de ES OYRÉ-DANGÉ, ASL ANTRAN, US LEIGNÉ SUR USSEAU et US LES ORMES.

Nous accueillons les filles et les garçons de 5 ans à 16 ans (U6 à U17).

Après une première année nos féminines dans les catégories U10F à U13F ont fini 1ère de leur poule. Pour l'année 2025-2026, nous souhaitons en plus de U10F-U13F créer une équipe U14F-U17F.

Facebook : « Groupement de jeunes Avenir 86 »

Président : RAHAJARIZAFY Éric 06.82.01.91.40

Responsable pôle à 8 : BERTAUD Jacky 06.58.04.31.79

Responsable pôle à 11 : BIGOTEAU Mickael 06.16.74.12.70

ESOD : GUILLEMOTO Nicolas 06.69.18.54.58 - RENOUX Philip 06.86.67.39.04

ASL : LAVARD Benoit 06.13.72.15.23

USL : QUICHAUD Nicolas 06.26.16.06.64

USO : HAY Christian 06.62.37.70.86

Vous pouvez découvrir le Groupement et ses activités sur Facebook.



ROUT'ARTS SYMPAS 86

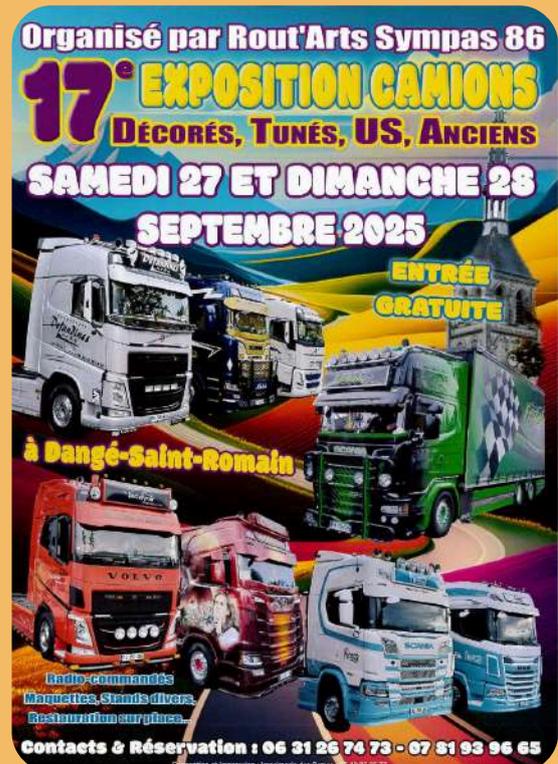
Nos prochaines manifestations pour 2025 sont :

- **Loto** : Vendredi 5 Septembre à 20h 30 – Salle des Fêtes
- **Exposition de Camions décorés** : Samedi 27 et Dimanche 28 Septembre – Centre bourg
- **Bourse aux jouets et puériculture** : Samedi 1er Novembre de 09h à 17h - Salle des fêtes
- **Loto** : Dimanche 2 Novembre à 14h 30 – Salle des Fêtes
- **Participation au Marché de Noël** : Samedi 6 décembre avec la tartiflette.

Toutes ces manifestations et/ou dates sont sous réserves de modifications ou annulations. Merci de votre compréhension.

Si vous êtes intéressés à nous rejoindre en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de Christelle à la Maison des Associations.

L'équipe des Rout'arts sympas 86



VIE ASSOCIATIVE



CONTACT :

Tél. : 05 49 86 44 18

Email : foyer.culturel@laposte.net

Site : sites.google.com/site/foycultureldangestromain



Clap de fin !

Le Foyer Culturel fut créé le 29 novembre 1976 sous l'impulsion de Mme Antoinette MARIE et de M. Jacques SAULNIER, animateur départemental délégué à Dangé-Saint-Romain. La première présidente fut Mme Colette CHAMPION.

Les activités ont lieu successivement dans l'ancien garage des pompiers et la Salle des Bons Enfants. Les enfants y pratiquent la danse, la poterie, la cuisine, la chorale, la guitare et le piano.

Le Docteur Pierre MARIE, Conseiller Général, maire adjoint de Dangé-Saint-Romain, a obtenu du Département la création d'un « Mille-Club » (actuelle salle de danse), bâtiment réservé aux activités pour la jeunesse. Il fut implanté rue de la Grenouillère et fut confié au Foyer Culturel par M. RATTE, maire de Dangé-Saint-Romain.

D'année en année, grâce à l'énergie de Mme MARIE et à l'investissement des nombreux bénévoles, à la volonté des familles et au soutien de la Municipalité, le Foyer Culturel est devenu une **Association-phare** dans la commune et des communes avoisinantes. Son rayonnement n'a cessé de croître grâce en particulier au sérieux des intervenants.

De 30 à 300 adhérents (au plus haut de son fonctionnement) encadrés par des animateurs salariés et bénévoles ont bénéficié de cette structure.

De 1976 à 2025, Mme Colette CHAMPION, M. Jacques FURGET, M. Michel EMERY, Mme Antoinette MARIE, M. Robert STANGHELLINI, Mme Nelly DESCHAMPS, M. Jacques FURGET, Mme Nicole MARZAT, Mme Liliane LEFEBVRE et Mme Martine CLEMENT, Mme Sabine SELLAM, Mme Suzanne CHALIFOUR et M. Jacques BERNIER se sont succédés à la présidence.

Au fil des années, voici pêle-mêle quelques activités qui furent proposées au sein du Foyer Culturel pour tous de 4 à 90 ans :

Aïkido, Judo, Karaté, Basket, Roller, Taï Chi Chuan, Pétanque, Tir à l'arc, Poterie, Vannerie, Couture, Cuisine, Ateliers du mercredi, Tricoti-Tricota, Patouille Gribouille, Raconte Moquette, Flûte, Piano, Orgue, Guitare, Chorale Enfants, Danse Classique, Danse Modern'Jazz, Danse Urban Contemporain, Street Jazz, Danse Orientale, Danse Jazz, Danse Afro-Contemporaine, Théâtre enfants-ados, Dessin, Anglais, Echecs, Informatique, Scrabble, Encadrement, Scrap-Carterie, Art Floral, Yoga, Pilates, Bien Etre Corporel, Sophrologie, Biokinésie, Art Thérapie ...



Le Foyer Culturel a aussi proposé et organisé diverses manifestations :

Goûters pour les enfants à Noël, Goûters de fin de saison, Séances de cinéma, Galas annuels de danse, Les soirées fin de saison : « Fête du Foyer Culturel », Nos Voisins ont du Talent, Fêtes de la Musique, Les Soirées « Histoires d'en Parler », Balades de printemps, Concours de Pétanque, Téléthon, Octobre Rose, Soutien humanitaire, Concours de dessins, Expositions, Flash Mob...

Divers Spectacles : danses folkloriques, Fêtes de St Patrick, magiciens, contes, Théâtres, Lotos, Soirées ou après-midis interactivités musique, danse, chorale, théâtre...

Entraide de plusieurs sections, exemple du cours de dessin, couture, danse, chorale, musique pour préparer des spectacles : décors, costumes ...

Interventions de nos sections « danse » dans des Ehpad, dans des salles des fêtes en première partie de spectacles proposés par d'autres associations (parfois dans les communes avoisinantes) et au théâtre de Blossac de Châtellerauld lors des représentations organisées par l'Agglo...

Le Foyer a aussi organisé des voyages à Paris avec visites d'exposition, un voyage en Angleterre avec la section Anglais.

Le Foyer Culturel prêtait à titre gracieux son matériel : estrade « Brassens », piano, sono, projecteurs, tables bistrot, grilles, chevalets... aux écoles, à la commune et aux diverses associations de Dangé st Romain qui en faisaient la demande.

Le Foyer Culturel a toujours répondu présent aux manifestations organisées par la municipalité :

L'Assemblée de mai puis Les Naturelles, le Marché de Noël (avec sa tombola !), la Fête des Associations, Les Heures Vagabondes, participation aux spectacles musicaux...

Le Foyer Culturel est fier d'être à l'origine de quelques vocations de ses élèves qui aujourd'hui en font leur profession (danse, dessin ...)

A l'aube de ses 50 ans, suite à des difficultés financières, le Foyer se voit contraint de cesser ses activités. Il fermera avec regrets ses portes en fin de saison, fin juin. Il laisse ses adhérents, ses animateurs, ses membres de conseil d'administration déçus et notre commune sans association culturelle.

Au revoir !

L'équipe du Foyer Culturel

Son dernier spectacle de danse a eu lieu le 31 mai 2025 à 20h à la Salle des Fêtes.

Benne à papier sur la Place du Champ de Foire du 27 juin au 1er juillet 2025



VIE ASSOCIATIVE

PATRIMOINE ET CULTURE SAINT-DAMIEN

Créée en 2019, devenue « Patrimoine et Culture Saint-Damien », l'association a pour but de promouvoir et soutenir toutes les initiatives en faveur du patrimoine religieux du territoire de la paroisse Saint Damien en Châtelleraudais.

Ce territoire comprend 16 communes : Antogny-le-Tillac, Antran, Ingrandes, Leigné-sur-Usseau, Leugny, Mondion, les Ormes, Oyré, Port de Piles, Pussigny, Saint Christophe, Saint Gervais les Trois Clochers, Usseau, Vaux, Vellèches et Dangé Saint Romain où se trouve le siège de l'association.

Le patrimoine religieux de ce territoire et sa préservation (églises, calvaires, équipements, mobilier, objets liturgiques etc ...) est donc l'objet de cette association.

Cette association a aussi pour mission de soutenir la culture chrétienne, en s'intéressant à son histoire, ses traditions, sa transmission.

L'association accueille tous ceux qui, par choix, intérêt pour l'art, l'histoire et l'architecture, mais aussi par décision d'engagement personnel, entendent protéger un patrimoine qui dépasse la dimension immobilière.

L'association a décidé de faire l'inventaire de tous les calvaires de son territoire : ces calvaires sont un témoignage de notre culture commune à travers les siècles.

L'association fera alors un état des lieux en vue des réparations nécessaires que pourrait assumer l'association, en collaboration avec les autorités locales. Toutes les informations utiles à cet inventaire sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous les signaler : patrimoine.culture.saintdamien@gmail.com.

A la même adresse, vous pouvez aussi demander un bulletin d'adhésion.

L'avenir se nourrit de notre histoire.

Le bureau : Germaine Breton, Gilles Mareau, Sylvain Thiberge

COMITE DE JUMELAGE DANGE-SAINT-ROMAIN/MAMER

Soirée dansante le : VENDREDI 24 OCTOBRE 2025 À 21 h à la salle des fêtes

Animée par « **Duo Nicolas Rapicault** »

Une assiette de petits fours réalisés par nos pâtisseries-confiseurs vous sera offerte.

Entrée : 10 €

Réservation : 05.49.86.48.48



Nicolas,

- Une révélation dans la Sarthe en 2013
- Champion de France en catégorie « Honneur » et
- « Coupe divertissement » diplômé « Professeur agréé »
- Disque de concert « héritage » en duo avec Eric Bouvelle en 2021
- Prix SACEM « Francis Baxer » en 2022
- Accordéoniste sur le spectacle « Serge chante LAMA » (Spectacle de reprise des plus belles chansons de Serge LAMA en trio) depuis 2023
- Nouvelle formule pour le bal en duo ainsi qu'en orchestre jusqu'à 6 musiciens
- Participation à la pièce de théâtre de Patrick Haudecoeur à Lyon.

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DE JUMELAGE DANGÉ / Koubri

UNE AIDE VITALE ET APPRECIÉE !

En 2024, les projets suivants :

- 100 kits alimentaires pour les déplacés (25kgs de riz et 3L d'huile)
 - 1 forage près du commissariat de police à Koubri
 - l'installation d'1 bloc de bâtiment pédagogique au sein de l'école de NAGBANGRÉ
 - le renforcement de l'éclairage du CSPS de Didri
- ont bien été réalisés et se sont terminés en avril 2025.

Quant aux projets énoncés par le comité de jumelage de Koubri, en début de cette année, compte tenu des restrictions budgétaires du département de la Vienne et de la situation géopolitique catastrophique au Burkina, nous avons dû sélectionner les dossiers répondant à un vrai besoin, soit

- des kits alimentaires pour les réfugiés burkinabés
- la réalisation de 3 forages équipés de pompes à motricité humaine (pmh) dans les villages de Didri, Goumtoaga et Moinsé.

Les membres du comité sont toujours très motivés pour poursuivre notre action humanitaire. A ce titre, nous vous accueillerons le dimanche 13 juillet à notre stand de brocante !

Nous faisons appel à votre générosité pour nous donner divers petits meubles, objets, livres et autres dont vous voudriez vous séparer, et qui auraient ainsi une 2ème vie !!

Merci de nous contacter au

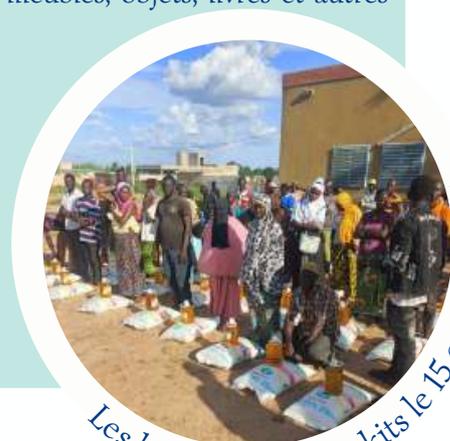
06 75 44 88 52 - 06 04 16 91 56 - 06 84 00 07 13

Vous pouvez adhérer à notre comité de jumelage avec une cotisation annuelle de 12 euros.

Notez déjà sur votre agenda notre concours de belote qui aura lieu le vendredi 7 novembre à 20h30 à la salle de fêtes de Dangé.



100 Kits de riz de 25 kg et 100 bidons d'huile de 3 litres



Les bénéficiaires des kits le 15 octobre 2024



JUDO CLUB DANGÉEN

Le Judo Club Dangéen est heureux de pouvoir utiliser le nouveau dojo, financé par la FFJDA et la Mairie. Cela permet notamment aux babies d'évoluer dans un espace plus calme. Théo Riquin, a validé sa formation pour devenir enseignant en passant son examen avec succès. Nous lui adressons toutes nos félicitations! Nous aimerions également mettre à l'honneur les Judokates du Club qui sont assidues aux entraînements, car peu nombreuses et tout particulièrement Lou KANE qui, pour ces premières compétitions, obtient de très bons résultats. Nous remercions tous les bénévoles (judokas et adultes) pour le bon déroulement de notre loto du 28 mars 2025, du vide grenier et de la 1ère édition du Japan Feeling du 18 mai 2025. Nos prochains temps forts sont le gala de fin de saison, en juin, et le loto du 31 octobre 2025.

Le loto a été une réussite et nous remercions tous les bénévoles Judokas et adultes présents à cette soirée.



URBANISME

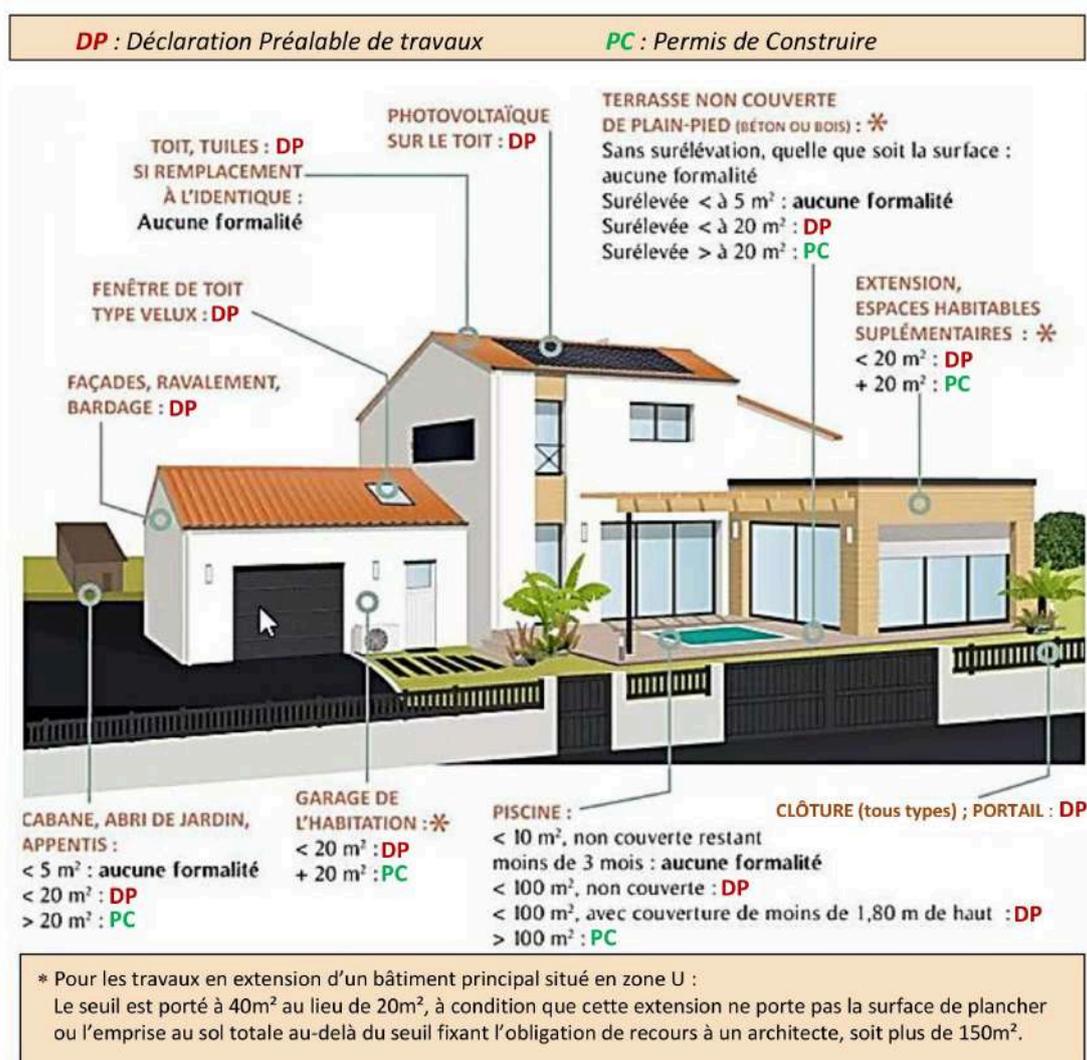
Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités OBLIGATOIRES, préalables à la réalisation de la plupart des travaux (rénovations, constructions nouvelles, changement de destination, divisions de terrains, mais également tous travaux de clôtures etc...).

Pour rappel : Il incombe aux propriétaires de réaliser ces démarches.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au service urbanisme de la commune ou sur service-public.fr.

Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au code de l'urbanisme et aux règlements pris pour son application. L'accord de l'administration doit être obtenu **avant** d'engager vos travaux.



Le recours à un architecte ou des attestations complémentaires de type thermiques ou sismiques peuvent être obligatoires en complément de votre dossier et de l'attestation de fin de travaux (notamment depuis le 01 janvier 2025) : Renseignez-vous avant de déposer votre dossier en mairie suivant les travaux que vous envisagez.

RETOUR SUR ...

Les événements du Printemps

Concert symphonique du 19 avril .

Lors des 15 ans puis des 20 ans du plus grand festival mondial de musiques électroniques, l'orchestre "SYMPHONIE OF UNITY" composé de 60 musiciens et choristes a repris les hits les plus connus de la musique électro en version symphonique. Ce concert a été retransmis gratuitement sur écran géant avec show lumière et effets spéciaux dans la salle des fêtes.



Goûter des aînés, le 24 avril

De la nouveauté au goûter des aînés avec Olivier Dissais Spectacle dans un esprit cabaret. Un après-midi festif avec participation du public, danse, animations, et petits fours



RETOUR SUR ...

Les événements du Printemps

Caravanes des sports 25 avril

Durant les vacances d'avril, les enfants ont pu pratiquer différentes activités (badminton, basket 3x3, secourisme, sports paralympiques, escrime, tir sportif) proposées par le département. Une belle découverte pour certains et une sensibilisation à la différence pour les autres.



8 mai 2025

Cérémonie qui célébrait cette année le 80e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945.

Ce jour n'est pas seulement celui du souvenir: c'est aussi un appel. Un appel à transmettre. Un appel à comprendre. Un appel à rester vigilants. Car si le passé est révolu, les leçons qu'il nous enseigne restent, elles, toujours d'actualité.

Un dépôt de gerbe a eu lieu à Saint-Romain puis à Dangé en présence d'anciens combattants, des pompiers, de l'Union Musicale, de jeunes adolescents et de la Municipalité.

De nouvelles enseignes sur la commune

ORTHOPHONISTE

Belben COLRAT
6 place Saint Romain
(dans l'attente de l'emménagement
au Pôle de Santé en septembre)

STATION DE LAVAGE

Déménagement de la station
OKI actuelle dans la zone des
Varenes, à côté de Froneri

RETOUR SUR...

Les événements du Printemps



11^{ème} édition des Naturales - le 11 mai

Toujours autant de succès pour cette journée autour de la nature et des plantes : 45 exposants au rendez-vous et de nombreux visiteurs.

Une journée ponctuée par des animations gratuites : Charlène avec ses tatouages éphémères et son maquillage, Edwige avec ses conférences "la place des plantes dans notre quotidien", les Croqueurs de pomme et leur atelier de pomologie, l'Union Musicale avec son esprit festif.

Pour les plus jeunes, la fête foraine était présente sur la place du champ de foire.



INFOS DE L'AGGLO

Les barbecues font leur grand retour, apportant avec eux des moments de convivialité et de partage. Cependant, toutes les mairies de Grand Châtellerault reçoivent régulièrement des demandes concernant l'utilisation des barbecues, leurs nuisances et la réglementation applicable.

L'utilisation des barbecues : ce qu'il faut savoir

Normes de sécurité

Commençons par le plus important : les normes de sécurité. Les barbecues mobiles doivent respecter la norme D 37-101. Lors de votre achat, pensez à vérifier que ce code est indiqué sur le matériel. Mais c'est surtout dans leur bonne utilisation que l'on peut prévenir les risques d'accident.

Réglementation applicable

Sur le plan réglementaire, il est important de noter qu'aucune loi nationale n'encadre strictement l'utilisation des barbecues en France, que ce soit en milieu urbain ou rural. Toutefois, des règles spécifiques peuvent s'appliquer selon les régions ou votre situation. Par exemple, des arrêtés préfectoraux ou municipaux peuvent restreindre leur usage en période de sécheresse ou de grand vent, notamment dans les zones proches des espaces boisés. Pour les personnes en copropriété, il faut être vigilant au règlement de copropriété ou de location, qui peut interdire certains types de barbecues.

Respect du voisinage

Il est essentiel de respecter le voisinage lors de l'utilisation d'un barbecue. En effet, un usage intensif peut être considéré comme un trouble anormal du voisinage, surtout si la fumée ou les odeurs dérangent vos voisins. La loi stipule que le plaignant doit prouver les nuisances, qui peuvent se traduire par des murs noircis ou des projections de cendres.

Règles d'urbanisme

Si vous envisagez de construire un barbecue fixe, sachez qu'un permis de construire est requis si sa hauteur dépasse 1,50 m ou si son emprise au sol est supérieure à 5 m².



INFOS DE L'AGGLO

RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE HABITAT

2025 > 2029

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
RÉNOVATION DE L'HABITAT VÉTUSTE
ADAPTATION DE VOTRE LOGEMENT A LA PERTE D'AUTONOMIE

DES SUBVENTIONS ADAPTÉES ET UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ GRATUIT AVEC LA MAISON DE L'HABITAT DE GRAND CHÂTELLERAULT

RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE HABITAT

À QUI S'ADRESSENT CES AIDES ?

- ☑ propriétaires occupants ou bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux
- ☑ logement de + 15 ans
- ☑ dans le périmètre des 7 communes suivantes : Angles-sur-l'Anglin, Bonneuil-Matours, Dangé-Saint-Romain, La Roche-Posay, Lençloître, Pleumartin, Thuré
- ☑ dans les centres-bourgs des communes concernées

POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

- ☑ amélioration énergétique
- ☑ adaptation à la perte d'autonomie
- ☑ réhabilitation lourde pour un habitat de qualité et la revitalisation du centre-bourg

BON À SAVOIR

- ☑ les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des financeurs
- ☑ si les travaux concernent le bâti (menuiseries, façades...), une autorisation d'urbanisme est nécessaire
- ☑ la Maison de l'habitat, ainsi que les mairies et autres services publics, ne réalisent aucun démarchage téléphonique et commercial

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

LES SUBVENTIONS PUBLIQUES PEUVENT COUVRIR JUSQU'À PLUS DE 50 % DU MONTANT DES TRAVAUX !



QUI DOIS-JE CONTACTER ?

Un seul interlocuteur pour vous accompagner dans votre projet

MAISON DE L'HABITAT DE GRAND CHÂTELLERAULT

1, square Gambetta à Châtellerault

renovonsvotrehabitat@grand-chatellerault.fr - 05 49 93 00 05

2024 - conception : habitation - CH - Habitat de Grand Ch.



grand-chatellerault.fr



GRAND CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Collecte des déchets



Le ramassage des déchets s'effectue désormais le jeudi.

Bac jaune lors des semaines paires

Bac noir lors des semaines impaires

Poubelles jaunes Semaines Paires	Poubelles Noires Semaines Impaires
Semaine 24 : Jeudi 12 juin 2025 Semaine 26 : Jeudi 26 Juin 2025	Semaine 23 : Jeudi 05 juin 2025 Semaine 25 : Jeudi 19 Juin 2025
Semaine 28 : Jeudi 10 Juillet 2025 Semaine 30 : Jeudi 24 Juillet 2025	Semaine 27 : Jeudi 03 juillet 2025 Semaine 29 : Jeudi 17 Juillet 2025 Semaine 31 : Jeudi 31 juillet 2025
Semaine 32 : Jeudi 07 Août 2025 Semaine 34 : Jeudi 21 Août 2025	Semaine 33 : Jeudi 14 Août 2025 Semaine 35 : Jeudi 28 Août 2025
Semaine 36 : Jeudi 04 Septembre 2025 Semaine 38 : Jeudi 18 Septembre 2025	Semaine 37 : Jeudi 11 Septembre 2025 Semaine 39 : Jeudi 25 Septembre 2025

INFOS PRATIQUES

Bien vivre à Dangé



La fauche raisonnée : un geste simple pour une nature plus riche.

Dans notre commune, la gestion des espaces verts évolue vers plus de respect de l'environnement grâce à la fauche raisonnée. Cette méthode, qui consiste à tondre moins souvent et de manière ciblée, permet à la biodiversité locale de s'épanouir : fleurs sauvages, insectes pollinisateurs et petits animaux trouvent ainsi refuge et nourriture.

Au-delà de ses bienfaits écologiques, la fauche raisonnée offre aussi des paysages plus naturels et apaisants. En adoptant cette approche, notre commune affirme son engagement en faveur du développement durable et du bien-être de tous.

Agissons avec bon sens.

Respectons notre cadre de vie.



Face aux incivilités du quotidien – dépôts sauvages, excès de vitesse, non-respect d'autrui – il est temps de rappeler l'essentiel : notre cadre de vie est ce que nous en faisons ensemble.

Chaque geste compte. Un sac d'ordures laissé au mauvais endroit, une voiture lancée trop vite, un mot de trop ou un regard de travers, ce sont autant de faits anodins qui abîment le lien entre nous. Dans un monde déjà éprouvé par de nombreux défis, ne laissons pas l'irrespect miner la solidarité.

Soyons acteurs d'un vivre-ensemble apaisé, durable, respectueux.

Limiter les nuisances, respecter les règles, veiller les uns sur les autres : ce sont des actes simples, mais puissants.

Agir avec civisme, c'est prendre soin de nous tous.

Un dépôt sauvage évité, un geste respectueux partagé, c'est tout un cadre de vie qui s'améliore.

Ensemble, faisons notre part pour vivre mieux.

Respecter les autres, la ville, les règles, vous avez le pouvoir de faire bouger les choses, positivement.

Votre engagement fait la différence. La route se partage, comme la ville.

Ralentir, c'est protéger. Se garer correctement, c'est respecter.

Un bon conducteur, c'est aussi un citoyen attentif aux autres.

Votre prudence construit un quotidien plus sûr pour tous.

Parce que notre cadre de vie est l'affaire de tous, chaque geste compte.

Respect, civisme, responsabilité : ce sont les bases d'un quotidien plus harmonieux.

Ensemble, faisons le choix du bon sens, du respect, et de la responsabilité partagée.



Chacun sa part, tous ensemble.

INFOS PRATIQUES

Attention aux erreurs de sites pour vos démarches



Sites frauduleux : Il est rappelé que la prise de rendez-vous est gratuite dans le cadre d'une demande ou d'un renouvellement de CNI/ passeport.

Nous vous recommandons d'utiliser le site partenaire de la commune rendezvousonline.fr

- Restez vigilants : certains sites commerciaux proposent des services de manière payante, sous une fausse apparence de sites officiels.
- Commencez toutes les démarches administratives sur le site service-public.fr qui vous redirigera vers les sites officiels selon votre demande.
- Vérifiez l'extension du site. Les sites officiels se terminent en général par l'extension .gouv.fr

Sortir à Dangé cet été...



5 Juillet
Festi'pont

14 juillet
Esprit Guinguette



19 Juillet
Concert et Marché
gourmand



6 septembre
Forum des Associations

L'Évènement



VOLODIA AGENCE DU SKA P&P DIXIE B

05 JUILLET 2025

GRATUIT

OUVERTURE DES PORTES 17H45

CONCERTS 18H À 00H

Place du Chai, Dangé-Saint-Romain

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DU CONSEIL DES JEUNES



Directeur de la publication : Nathalie Marquès- Nauleau - **Responsable de la communication :** Sophie Wagner
Réalisation : Comission Communication : Carole Loizon / Cécile Lefebvre / Isabelle Gouyette - **Mise en page :** Audrey Brault
Partie Vie Associative : Christelle Ribreau - **Conception/Impression :** Imprimerie des Ormes - 05 49 85 05 77